



SÉANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU CONSEIL RÉGIONAL DU DISTRICT DE NYON

Ordre du jour ordinaire

Jeudi 30 mars 2017 à 20h00 - Salle communale de Dully

1. Présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Communications du bureau du Conseil intercommunal
4. Communications du Comité de direction
5. Assermentation(s)
6. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2016 à Coppet
7. Préavis N° 10-2017 « Contribution de CHF 169'500.- TTC du fonds régional TP affecté pour l'aménagement de l'arrêt de bus Gilly, Condémines et l'adaptation d'un carrefour à feux à la Route des Quatre-Communes à Rolle pour la priorisation des bus »
8. Préavis N° 13-2017 « Participation de CHF 190'000.- TTC du fonds régional TP affecté en faveur de mesures structurantes de promotion de la mobilité pour 2017 et 2018 »
9. Réponse du CODIR à l'interpellation de Pierre Wahlen : « Quel manifeste pour une politique régionale de l'aménagement du territoire ? »
10. Rapport de la commission chargée d'examiner la réponse du CODIR au postulat D.E. Christin & Consorts « Le découpage territorial actuellement utilisé dans le cadre du Conseil Régional afin d'assurer des critères de représentativité géographiques au sein des organes est-il pertinent ? »
11. Dépôt de préavis
12. Divers et propositions individuelles

Au nom du Conseil intercommunal

La Présidente

Valérie Jeanrenaud



La Secrétaire

Katherina Repond

Burtigny, le 7 mars 2017